



I - Communiqué de presse

Sécurité bancaire : MaxiCheque a reçu l'agrément de la Banque de France les désignant comme émetteur de monnaie électronique

Paris, le 26 août 2009 : **MAXICHEQUE S.A.S.**, société créatrice du **MaxiCheque**, premier chèque cadeau multi-enseigne 100% Internet et 100% dématérialisé, annonce avoir reçu l'agrément d'autorisation d'émission de monnaie électronique par la Banque de France, une garantie de sécurité fondamentale pour l'offreur et le bénéficiaire. L'agrément a pris effet à la date du 24 octobre 2008.

MaxiCheque a obtenu l'agrément d'émettre de la monnaie électronique sous forme de chèque cadeau ainsi que l'exemption d'établissement bancaire de la part du **CECEI**, l'organisme de contrôle et d'agrément de la Banque de France.

« Toutes les sommes encaissées provenant de la vente de chèques cadeaux sont bloquées sur un compte affecté jusqu'à leur dépense par le bénéficiaire ou l'échéance du chèque cadeau. Il n'y a donc aucun risque de perte financière, quelle que soit la situation de la société, pour les offreurs, les bénéficiaires ou les sites partenaires acceptant les MaxiCheque ; ni de risque d'insolvabilité de la part de MaxiCheque puisque ses comptes commerciaux sont séparés du compte affecté, » déclare **Hervé Gicquel**, président et fondateur de MaxiCheque. « La sécurité des transactions en ligne reste une question majeure pour tous les acteurs du e-commerce. Nous recherchons quotidiennement les meilleures conditions pour rassurer et conforter nos partenaires et clients. »

Pour interviewer un représentant de MaxiCheque, merci de vous adresser à **Sébastien** à l'agence **Actual** au **01 41 10 41 16** ou sur sebastien@actual.fr.

A propos de MaxiCheque

La société MaxiCheque a lancé en octobre 2007 un service de chèque cadeau d'un genre jusqu'alors inédit : le chèque cadeau 100% internet 100% dématérialisé. MaxiCheque s'achète et se dépense sur le

net, il est entièrement électronique, de son achat par l'offreur à sa dépense par le bénéficiaire sur près de soixante sites marchands ayant un accord avec la société MaxiCheque, couvrant un vaste choix, de l'électronique grand public aux ventes privées, en passant par les voyages... MaxiCheque est disponible sur www.maxicheque.com.